



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Mesdames et Messieurs les directeurs
Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS**

Besançon, le 12 septembre 2016

Rectorat

Inspection
pédagogique
régionale
d'EPS

Dossier suivi par :
Florence CHEVAL
IA-IPR
Agnès RONGEOT
Chargée de mission EPS

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26
Mél.

florence.cheval.ipr@ac-besancon.fr
Agnès.rongeot@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Objet : Dossiers pour la validation des protocoles d'évaluation des établissements – contrôle en cours de formation en éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat, du brevet d'études professionnelles, du certificat d'aptitudes professionnelles

Nous vous prions de trouver ci-joint les documents nécessaires à la validation des protocoles d'évaluation mis en place dans votre établissement pour la certification aux examens des candidats en éducation physique et sportive.

Les réglementations en matière d'examens étant différentes, vous veillerez à renseigner un dossier spécifique pour le baccalauréat général et technologique, pour le baccalauréat professionnel, et pour les B.E.P./C.A.P, selon les formations engagées dans votre établissement (cf. trois documents en annexe).

Les protocoles sont à envoyer exclusivement en version numérique (pas de version papier) à l'adresse suivante :

ce.com-aca-lyc-eps@ac-besancon.fr

La date limite de renvoi des protocoles est fixée au vendredi 14 octobre 2016

Afin de faciliter le traitement de l'ensemble des protocoles d'établissement, nous vous demandons de bien vouloir identifier chaque fichier joint, avant renvoi, en précisant le nom de l'établissement ainsi que celui de l'examen.

Florence CHEVAL
IA IPR EPS